



SNEP
F.S.U.
Syndicat National de l'Éducation Physique



Syndicat National de l'Éducation Physique
Fédération Syndicale Unitaire
Académie de LILLE

Déclaration du SNEP-FSU au Conseil Régional UNSS – Lundi 22 juin 2026

Madame la Rectrice ou Monsieur le Secrétaire Général,
Madame la Directrice régionale,
Mesdames et Messieurs,

Nous nous trouvons aujourd'hui devant un paradoxe scandaleux que nous dénonçons : celui de l'annonce d'une diminution de 8% de la subvention du ministère de l'Éducation Nationale à l'UNSS (1^{ère} fédération sportive chez les jeunes de moins de 18 ans et 2^{nde} fédération féminine).

Alors que de nombreux rapports ont fait état de la baisse de la condition physique chez les jeunes (études de la Depp sur les tests de condition physique) du fait d'un manque de pratiques sportives et artistiques, le ministère fait le choix de baisser la subvention de l'UNSS de 300 000 euros.

En 2024-2025, l'UNSS a battu un record avec 1 194 124 licencié·es soit près de 24 % des élèves scolarisé·es dans le 2nd degré. Elle a organisé 38 159 rencontres du niveau district aux championnats de France. Elle a formé et certifié 192 196 élèves comme jeunes officiel·les : arbitres, juges, secouristes, reporter·rices, organisateur·rices, dirigeant·es. Elle a participé activement à la politique d'inclusion des élèves en situation de handicap avec son programme « sport partagé » en proposant 1 473 rencontres où les équipes sont composées d'élèves valides et d'élèves porteur·euses de handicap. L'UNSS est un exemple de réussite concernant la pratique sportive des jeunes, et le ministère devrait plutôt choisir d'y investir.

Par ailleurs, la subvention ministérielle n'a pas bougé depuis 2018 (3,8 millions d'euros) alors même que l'inflation et les coûts des transports pour se rendre sur les compétitions ont explosé. Malgré ces difficultés, tous les acteurs et actrices ont œuvré et ont réussi à préserver son attractivité.

Cette baisse du soutien ministériel à l'UNSS est en contradiction avec tous les discours ministériels car le sport scolaire du second degré est pour beaucoup d'élèves et en particulier les élèves les plus défavorisé·es le seul moyen d'accès à une pratique physique, sportive et artistique volontaire. C'est un réel outil de lutte contre les inégalités qu'elles soient sociales, de genre ou territoriales.

Les choix politiques et budgétaires de notre gouvernement sont vraiment à interroger si on les rapporte à ce que l'UNSS devrait apporter en termes de santé, d'appropriation culturelle et de liens sociaux. Les valeurs qu'elle porte se trouvent parfois entravées par ses choix et insuffisances budgétaires. Que dire de l'augmentation du budget des armées, seul ministère qui n'aura pas à faire des économies, et les dépenses faites pour le dispositif « classe défense » ? Ou encore la poursuite du financement des « 2h de sport au collège » par le ministère des sports, dispositif au bilan plus que mitigé ?

Que penser du fait que malgré l'opposition du ministère de la santé, Matignon a validé en avril dernier, la promotion du sport en milieu scolaire entre 2026 et 2030. Rappelons que le projet expérimental « Educ

Esport », lancé en 2022 dans l'académie de Versailles, a été co-financé par l'Etat à hauteur de 2 millions d'euros. Et il n'y aurait plus assez d'argent en 2027 pour la pratique sportive à l'UNSS ?

D'autres choix sont possibles ! L'accès aux pratiques sportives et artistiques émancipatrices devrait être une priorité ministérielle au regard des enjeux de santé publique et de lutte contre la sédentarité.

Dans cette instance, le SNEP-FSU posera donc la question des impacts de la baisse ministérielle et mettra en avant que la question des moyens est bien une variable d'ajustement. Ce sont nos élèves qui en payent le prix.

Enfin, au-delà d'une certaine forme de gestion nécessaire, ce CRUNSS doit aussi être un espace de débat, de propositions et de prise de décisions : affiliation, budget des AS, transports, compétitions, lutte contre les inégalités sous toutes leurs formes, développement du sport scolaire, IMP, forfaits AS des collègues, installations sportives sont autant de sujets non exhaustifs qui peuvent, doivent être abordés sans filtres afin de reposer clairement les conditions d'un sport scolaire accessible, émancipateur et formateur. Ce CRUNSS ne peut donc être seulement un lieu d'enregistrement, il doit donner lieu à des formes de travail variées pour redonner au sport scolaire sa valeur, son rôle et auxquelles le SNEP-FSU s'associera.

Comme l'an dernier, comme à chaque instance, nous vous assurons, Madame La Rectrice, Monsieur le Secrétaire Général, de notre attention permanente pour valoriser le sport scolaire et promouvoir l'activité de nos élèves

Les représentants du SNEP-FSU



SNEP FSU
Syndicat National de l'Éducation Physique

Syndicat National de l'Éducation Physique
Fédération Syndicale Unitaire
Académie de LILLE



Vœu du SNEP-FSU au Conseil Régional UNSS du 22 juin 2026

Le SNEP-FSU est scandalisé par l'annonce d'une diminution de 8% de la subvention du ministère de l'Éducation Nationale à l'UNSS (1^{ère} fédération sportive chez les jeunes de moins de 18 ans et 2nde fédération féminine).

Alors que de nombreux rapports ont fait état de la baisse de la condition physique chez les jeunes (études de la Depp sur les tests de condition physique) et de la nécessité de l'augmentation de la pratique sportive et artistique, le ministère fait le choix de baisser la subvention de l'UNSS de 300 000 euros.

Cette subvention n'a pas bougé depuis 2018 (3,8 millions d'euros) alors même que l'inflation et les coûts des transports pour se rendre sur les compétitions ont explosé. Pour beaucoup d'élèves et en particulier les élèves les plus défavorisé-es, l'UNSS est le seul moyen d'accès à une pratique physique, sportive et artistique volontaire. C'est un réel outil de lutte contre les inégalités qu'elles soient sociales, de genre ou territoriales et un levier essentiel face aux enjeux de santé publique et de lutte contre la sédentarité.

D'autres choix sont possibles ! Le SNEP-FSU demande le doublement de la subvention du MEN à l'UNSS.